

Enbata

Victoires judiciaires
des environnementalistes

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
14 janvier 2010
N° 2111
1,30 €



Batera
consultation
le 14 mars

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Et le «Topo» ?

PAR ces temps de LGV, on en oublie l'essentiel du service public ferroviaire: le transport collectif de proximité. Cette confusion des genres touchant Iparralde, épargne heureusement le Gipuzkoa. Parallèlement au Y basque à grande vitesse, qui suscite la controverse, se met en place un véritable métro dans l'agglomération de Donostia par la transformation du «Topo». Sur 25km, la nouvelle formule devrait transporter 24 millions de voyageurs par an en 2017 contre 7 aujourd'hui. Le chantier doit s'ouvrir en 2013 pour un coût évalué à 700 millions d'euros financé à parts égales —comme pour le métro de Bilbao— par le gouvernement basque et la députation de Gipuzkoa. Née en 1912, une ligne unique à voie métrique, électrifiée et en site propre, reliait Donostia à la gare d'Hendaia par un parcours, au cœur des quartiers populaires, des usines et des équipements publics, fait de plus de 20% de tunnel d'où son nom de «taupe». Géré depuis 1982 par le chemin de fer public basque «Eusko Tren», le projet prévoit l'élargissement de son réseau et le doublement de sa cadence passant du quart d'heure à 7 minutes et demie. Le nouveau Topo desservira vers l'ouest Lasarte-Oria, une boucle souterraine de 4,5 km l'hyper-centre de Donostia (plages, université) et au nord reliera Irun à Hondarribia et son aéroport.

Voilà quinze ans que le concept d'Eurocité Baiona-Donostia est entré dans le débat public. La CABAB et la députation du Gipuzkoa ont créé une commission, à présidence tournante, pour notamment réaliser le fameux «tram-train» par le prolongement du «Topo» jusqu'à Baiona, décrit par le livre blanc co-rédigé par Alain Lamassoure. Depuis, rien! Ce projet qui n'avance pas a jusqu'ici servi de prétexte aux tenants de la création d'une ligne à grande vitesse afin, notamment, de libérer au fameux «tram-train» un sillon sur la ligne actuelle... ou, comment plomber le TGV sur les voies existantes par tous les moyens! Le temps mis à tergiverser en Iparralde a heureusement été mis à profit par nos voisins d'outre-Bidassoa en exerçant l'art de valoriser les «petites lignes» ferroviaires pour servir le développement durable

et le déplacement collectif en zone urbaine. La timide avancée du «chronobus», dans l'agglomération bayonnaise, serait-elle le signe d'une modification des comportements? Pourquoi alors ne pas reprendre le débat du «Topo» en Iparralde à la lumière de sa mutation en Gipuzkoa? Ne faudrait-il pas changer le fusil d'épaule et, au lieu de parler de prolongement à partir d'Hendaia (1), s'investir, pour une première phase, dans un dispositif purement urbain au cœur de la CABAB? Ne faut-il pas, en urgence, tenir compte des bouchons de circulation automobiles quotidiens en périphérie de l'agglomération aux heures d'entrée et de sortie des bureaux, écoles et entreprises? Cela n'est plus tolérable dans ce pays où l'on vante tant l'art de vivre. Comment ne pas, comme en Gipuzkoa, assigner au ferroviaire de proximité le soin de répondre à cette nuisance en «ressuscitant» les anciennes voies en site propre de ce que l'on nomme «le train du soufre». Ce réseau abandonné vient de Mousserolles, passe près de l'hôpital, la gare de Bayonne, le lycée Cassin, le Forum, l'usine Dassault, le port, traverse la voie rapide BAB... Chimère? Alors que nos collectivités locales usent et abusent d'études en tous genres, pourquoi ne pas en commander une pour mesurer les potentialités de ce réseau abandonné?

Certains estiment légitimement qu'avant de réaliser le Topo en Iparralde il faut démontrer le réel besoin d'un transport cadencé pour les travailleurs, scolaires, touristes... entre Baiona et Hendaia puis Donostia. Commentons donc par l'agglomération BAB pour relier ensuite Donostia. Cette colonne vertébrale de l'Eurocité admise par tout un chacun, comment ne parlerait-elle pas plus spécifiquement aux abertzale? Peuvent-ils supporter encore longtemps l'immobilisme, le temps qui passe et les faux semblants? La nouvelle association des élus d'Abertzaleen Batasuna, en relation avec ses homologues d'Aralar, présents à la députation du Gipuzkoa, n'a-t-elle pas vocation à s'emparer de ce dossier laissé en jachère?

(1) Le maire d'Hendaye envisage de prolonger le Topo de la gare à Hendaye-Plage.

Euskal Lurralde elkargo baten sortzearen alde zirea ?

MARTINIKA eta Guyanako hautesleek bozkatu ahal izan dute beren lurraldeetako autonomiari buruz. Ez da gutti. Partikulazki frantses ingurumen batean. Munduko hainbat populu guttietuek nahiko lukete parada hori ukan. Martinika eta Guyanan ahalmen hori ukan dute eta ezetzari eman diote lehentasuna. Zer pentsa? Zein irakaspen behar dugu atxiki igandeko bozketari horietatik? Baldintza guziaz beteak zirela iduri zuen. Autonomiaren sustatzaile sektore guziaz esperantza azkar bat ezarria zuten kontsulta horietan, eta ez bakarrik Martinika eta Guyanan. Hautetsi gehienek baietzari ekarria zioten beren sostengua. Baina hori horrela izanik ere, herritarrek ezetza bozkatu dute nagusiki. Ipar Euskal Herriak bere kontsulta nahi luke ere. Aste buru berean, joan den larunbatean, Batera plataformako kideek abiatu dute datorren martxoaren hamalauan, Herriko Etxeetan, kontsulta batekin bukatuko den kanpaina zabal bat. Eta badugu zer ikas Martinika eta Guyanako herri-galdeketa. Bi lurralde horietan parte hartzea ttipia izan da: %50-a nonbait han. Gizartearen erdi batek ez du parte hartu. Zergatik? Ez hunkia? ez interesa-

tua? Ez jakinean? Igandeko kontsulta ofiziala zen, Baterarena ez da hala izanen. Martinikako eta Guyanako bozkatzaile guziaz ukanak zituzten bozka paperak zenbait egun lehenago, baten eta bestearen ikus moldeak zabalduak izanak ziren irrati, telebista edo egunkari guzietan. Eta hala ere, pertsona bietatik batek ez du parte hartu. Martxoaren hamalauan, eskualdeko bozen kari, zenbat bozkatzaileek jakinen dute leku beretan Bateraren kontsulta izanen dela? Zenbatek onartuko dute ofiziala ez den ekitaldi batean parte hartzea? Galdera hauekin neurtzen da nolako indarrak ezarri beharko diren kontsulta kanpaina horretan. Bakoitzak neurtu behar du inplikazio guziaz beharrezkoak izanen direla. Guyanako hautesleriaren %69,80-k ezetza eman du eta errefusaren bozka oraino azkarragoa izan da Martinikan: boz-emaileen %79,3-ak ezetzatu du autonomia zabaltzeko egitasmoa. Hautetsi gehienak alde zirelarik. Guyanan eskualde eta departamentuko hautetsi guziaz, baita ezkerreko alderdiek, autonomiaren aldeko kanpaina egina zuten. Martinikan, 14 auzapezek,

(Segida hamabigarren orrialdean)



La France et le génocide rwandais



... du rififi causé par la démission forcée de son siège de députée à Westminster et Stormont de l'épouse de Peter Robinson, premier ministre protestant (DUP) d'Irlande du Nord, en raison de sa liaison avec un très jeune homme et la façon peu recommandable dont elle s'est procuré 50.000 livres pour lui permettre de reprendre un pub à Belfast. Pourtant un p'tit coup (à boire), ça n'a jamais fait de mal à personne.

... que le maire de Gonnevill-sur-Mer (Calvados) refuse obstinément de retirer le portrait du maréchal Pétain toujours accroché à la salle des mariages de sa mairie. Et pourquoi pas un deuxième débarquement des Alliés pour occuper la mairie?

... que la cheftaine des Verts, Cécile Duflo, ne trouve rien de mieux que les Maldives, archipel de l'océan Indien menacé d'engloutissement par le réchauffement climatique, pour aller se dorer la pilule pendant les fêtes de fin d'année. Il y a comme Duflo-te-ment chez les écolos.

... pas tant que ça, qu'Airbus annonce l'abandon du programme de l'A 400M, gros porteur militaire, avant l'annonce probable bientôt de celui de l'A 380. La France est la championne des Concorde, Rafale et autres meilleurs avions du monde dont personne ne veut! Ratage et gaspillage sont les deux généreuses mamelles de Marianne.

... pas tant que ça que les vœux de Patxi Lopez sur *ETB* aient été regardés par deux fois moins de téléspectateurs que les vœux d'Ibarretxe l'an passé. Les Basques sont des ingrats: il s'est adressé à eux en euskara, alors qu'il ne comprend pas un traître mot de ce qu'il lit sur le prompteur.

... pas tant que ça, que dans un rapport sur les collectivités et les clubs de rugby professionnels, la Cour des comptes indique que les subventions de la ville de Bayonne à l'Aviron dépassent largement la redevance versée par le club pour l'utilisation du stade municipal. Pendant que l'Aviron rame, les contribuables écopent.

... et réjou que la Cour administrative d'appel de Bordeaux ait infligé une bonne petite claquette au préfet des Pyrénées-Atlantiques en accordant au CADE l'agrément «protection de l'environnement» que les représentants successifs de l'Etat lui refusaient depuis 5 ans. Pour le préfet le CADE est un cas de désagrément.

LE 1^{er} octobre 1990, des Rwandais exilés (tutsis) et réunis au sein du Front Patriotique Rwandais (FPR) décident de revenir au Rwanda afin de prendre le pouvoir par les armes. En réponse, les autorités rwandaises (hutus) mènent une double stratégie: se défendre avec l'armée contre l'agression militaire du FPR et annihiler tous les tutsis



du territoire rwandais. Le 6 avril 1994, l'avion du président rwandais Habyarimana est abattu alors qu'il s'apprête à atterrir à Kigali, capitale du Rwanda. Les membres dissidents du gouvernement, dont la première ministre Agathe Uwilingiyimana, ainsi que des opposants, sont éliminés dès le lendemain et un gouvernement intérimaire est mis en place, avec Jean Kamukama pour premier ministre. Finalement, les autorités rwandaises perdent la guerre civile au profit du FPR mais atteignent leur objectif génocidaire contre les tutsis. Le génocide finit le 4 juillet 1994. Il fait 800.000 morts selon l'ONU et plus d'un million selon les autorités rwandaises. Ceux qui parmi les hutus se sont montrés solidaires des tutsis ont été tués pour trahison à la cause hutu. D'une durée de cent jours, ce fut le génocide le plus rapide de l'histoire et celui de plus grande ampleur en termes de nombre de morts par jour (en rappelant que les massacres se faisaient à la machette).

Michaël Alcibar

La France: patrie valorisante des droits de l'Homme...

C'est bien connu la France est le pays des droits de l'Homme. Une fois de plus, elle nous le prouve. «*La France ne sera jamais un sanctuaire pour les auteurs de génocide, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité*» ont déclaré à l'unisson dans une même lettre Bernard Kouchner et Michelle Alliot-Marie dans *Le Monde* du 7 janvier 2010. De grands mots, une belle phrase annoncent la création d'un pôle «*génocides et crimes contre l'humanité*» au tribunal de grande instance de Paris et réaffirment la volonté de la France de lutter sans faiblesse contre les impunités. Il est vrai que depuis le génocide rwandais, de nombreux génocidaires coulent en toute liberté des jours heureux en France. Effectivement, la dispersion des informations, des preuves, des témoignages due à l'éloignement géographique et historique, de même que les réticences ou les lacunes (on ne sait jamais) de la justice française à juger les «*copains*» africains de l'époque justifient cette situation. Mais, la France, étendant des droits de l'Homme, tient à réparer cette injustice. Nos deux ministres symbolisent cette volonté en affirmant, toujours dans *Le Monde* du 7 janvier 2010, que: «*Les personnes suspectes de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être jugées. Elles le seront. La France s'inscrit résolument dans la lutte contre l'impunité. Seule la justice permettra à tous de tourner la page en faisant enfin émerger la vérité. Fidèle à ses principes, fière de sa justice rendue au nom du peuple français, la France saura se montrer à la hauteur de son histoire, de ses valeurs et de son idéal*». Tout un programme.

... ou patrie amnésique pour les droits de l'Homme?

En fait, je ne crois pas avoir tout compris... Si je récapitule, en 1994 au moment du génocide, c'est un gouvernement de cohabitation: Mitterrand est président, Balladur premier mi-

nistre, Juppé ministre des Affaires étrangères avec Villepin comme directeur de cabinet et Léotard ministre de la Défense. Et, plusieurs rapports, dont celui de Human Rights Watch Arms Project en 1995, incriminent ce même gouvernement pour sa participation au génocide rwandais. Il démontre, en outre, comment après le génocide l'armée française a protégé un ensemble de gens passibles de condamnations pour crimes contre l'humanité. De même, il a été prouvé que les machettes et les armes ayant servi aux massacres ont été achetées entre 1992 et 1994 grâce à des prêts garantis par les banques françaises BNP et Crédit Lyonnais, sur ordre de l'Elysée. Des associations telles que la Commission d'enquête citoyenne et des observateurs autorisés comme Colette Braeckman et Jean Hatzfeld soulignent le soutien politique de Paris en faveur du régime génocidaire et montrent l'implication de l'armée française sur place (contrôles au check-point, exfiltration de criminels, formations au combat et à la torture, viols, ...). En somme, si la France veut «*se montrer à la hauteur de son histoire, de ses valeurs et de son idéal*», elle doit assumer ses actes et commencer par reconnaître son implication dans le génocide rwandais. Il est certain que son statut de patrie des droits de l'Homme en prendra un coup. Ensuite, elle devra juger non seulement les génocidaires réfugiés en France mais également les responsables politiques (dont les noms sont cités plus haut) et militaires. C'est une possibilité... Ou sinon, solution la plus facile et la plus plausible, comme l'aurait dit François Mitterrand à ses amis: «*Dans ces pays-là, un génocide, ce n'est pas très important*» et la vie continue. On ne va pas créer une polémique et dénoncer des pratiques antidémocratiques devenues récurrentes pour si peu...

ABONNEZ-VOUS



Batera en route vers

«Etes-vous favorable à la création d'une collectivité territoriale Pays Basque?» C'est la formulation retenue par l'assemblée générale de Batera, réunie samedi 9 janvier 2010 à Ustaritz, pour la question qui sera posée aux électeurs d'Iparralde lors de la consultation que le mouvement organisera à l'occasion des élections régionales du 14 mars prochain. Exit la référence au département dont l'avenir, à terme, semble fort hypothéqué par la réforme des collectivités territoriales qui devrait être votée au cours du printemps. La réforme constitutionnelle de mars 2003 a ouvert la porte à la possibilité de création de collectivités à statut particulier. L'article 72 de la Constitution stipule que: «Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi, le cas échéant en lieu et place d'une ou de plusieurs collectivités mentionnées au présent alinéa».

Les référendums tenus dimanche dernier en Martinique et en Guyane, avec le résultat que l'on sait, étaient fondés sur cette possibilité ouverte par la réforme constitutionnelle de 2003. Les délégués de Batera sont apparus confiants sur la capacité militante du mouvement à organiser le référendum dans la majorité des municipalités du Pays Basque Nord. Leur espoir est que le résultat viendra confirmer l'élan donné par la campagne de collecte des 36.000 signatures citoyennes en faveur du département Pays Basque en 2007 et 2008.

Enbata a interrogé trois animateurs de Batera sur les objectifs et l'organisation de la campagne pour la consultation. Voici leurs réponses.

Juliette Bergouignan

ENBATA: Comment s'est déroulée l'Assemblée générale de Batera à Ustaritz, samedi matin?

Juliette Bergouignan: Malgré la neige sur la Côte, les vœux dans certaines mairies ou le début des soldes, la salle Lapurdi était copieusement garnie d'élus et de militants de toutes sensibilités. Quatre moments de discussions et de décisions étaient inscrits au programme de l'assemblée: l'historique de la démarche, le tour des cantons, le vote sur la formulation de la question et l'organisation pratique.

Enb.: En retraçant l'historique de Batera devant l'assemblée, vous avez parlé de fin de cycle. Qu'entendez-vous par là?

J. B.: Dix ans après la grande manifestation qui avait rassemblé plusieurs milliers de personnes dans les rues de Bayonne pour un département Pays Basque, la remise à la sous-préfecture des 32.000 signatures recueillies au Pays Basque, sur un total de 36.000, le 9 octobre 2009, a assurément marqué la fin d'un cycle.

Aujourd'hui, un projet de loi sur les institutions françaises est en discussion au Sénat, mais rien n'est prévu pour le Pays Basque. Dans le même temps, demain dimanche, les Martiniquais et les Guyanais sont consultés par référendum sur la création de collectivités à statut particulier. Devant le mépris affiché par les pouvoirs publics à l'égard du Pays Basque, Batera a décidé d'organiser une consultation citoyenne, à l'occasion des élections régionales, le 14 mars prochain. Plus que jamais le Pays Basque doit faire entendre sa voix. Si une précédente AG, le 11 juillet 2009 en avait voté le principe, il restait à mobiliser les cantons et à définir la question à poser.

Enb.: Précisément où en est la mobilisation en vue de la consultation du 14 mars?

J. B.: Dans la plupart des cantons, des réunions publiques ont eu lieu pour toucher les mairies et organiser la campagne. Quelques dizaines de mairies appuient déjà la démarche. Cette dynamique va maintenant s'amplifier. Toute personne, quelle que soit sa famille politique, souhaitant participer à ces réunions peut consulter le blog de Batera et donner son adresse mail

Jakes Bortayrou : «Donner la parole

ENBATA: Quelles sont les raisons ayant amené Batera à l'organisation de consultations citoyennes?

Jakes Bortayrou: L'enjeu principal de la période actuelle est de maintenir ouverte dans la société et en tête de l'agenda politique la question de la reconnaissance institutionnelle du Pays Basque Nord. Comment éviter qu'elle soit enterrée sous la chape de la réforme des collectivités territoriales en cours ignorant le Pays Basque. Par ailleurs, Batera a jugé important de donner une suite à la demande de consultation de plus de 15% de l'électorat du Pays Basque qui s'est heurtée au silence méprisant des Pouvoirs publics. L'organisation de cette consultation représentera une mobilisation importante et une occasion inédite pour interpeller le gouvernement.

Enb.: Dans combien de communes la consultation sera-t-elle organisée?

J. B.: Il est encore trop tôt pour le dire. Nous avons fait le point sur les maires et conseils municipaux qui soutiennent la consultation. La liste sera rapidement publiée. Avant de présenter une liste de communes nous voulons nous assurer que les conditions seront remplies: à savoir une équipe de volontaires disposant du lieu et de tout le matériel nécessaire pour ouvrir un bureau de vote le dimanche 14 mars à 8h du matin. Quand on invite les gens à donner leur avis il faut être sûr qu'ils pourront le faire dans les conditions adéquates. Nous



Jakes Bortayrou

n'avons pas fixé de chiffre à atteindre mais nous espérons que la consultation se fera dans plusieurs dizaines de communes où vivent plus de la moitié des électeurs. C'est sans précédent à cette échelle dans l'Etat français.

Enb.: L'assemblée a aussi tranché en faveur de la question: «Etes-vous favorable à la création d'une Collectivité territoriale Pays Basque?»

2010eko urtarrilaren 14a

Stéphane Baly, enseignant-chercheur en sciences de l'ingénieur, trésorier de "Virage-énergie Nord - Pas de Calais"

Virage-Energie

Ou comment être une force de proposition
pour montrer que le nucléaire n'est pas un mal nécessaire



Panneaux Photovoltaïques à Lille (www.virage-energie-npdc.org)

Virage-énergie Nord-Pas de Calais est une association citoyenne qui réalise, communique et met au débat des réflexions et des études sur les alternatives à l'énergie nucléaire et aux ressources énergétiques fossiles responsables du dérèglement de notre climat.

Stéphane Baly, trésorier de Virage-Energie répond ici aux questions d'Alda!

Comment est née l'idée de ce "scénario énergétique à l'échelle de la région" ?

Notre association est issue du collectif Stop EPR. Nous étions une poignée de personnes ayant participé à la manifestation à Pâques 2006 à Cherbourg pour protester contre la construction du premier EPR français à Flamanville.

De retour en région, nous nous sommes fait cette réflexion : "l'opposition citoyenne

est indispensable, mais ne suffit pas, il faut aussi être force de propositions pour montrer que le nucléaire n'est pas un mal nécessaire".

C'était une manière de répondre au lobby de l'atome qui veut nous faire croire à la fois que l'énergie nucléaire est inéluctable et que c'est un remède contre l'effet de serre !

"Herriarren oposizioa baitezpadakoa da, baina ez da aski! Proposamen indar bat izan behar gira ere, erakusteko nuklearra ez dela ezinbesteko gaitz bat."

Aujourd'hui, l'EPR est en construction et Nicolas Sarkozy en a déjà annoncé un second situé à Penly (Seine-Maritime)... De même, la Centrale Nucléaire de Gravelines (Nord) est un site d'accueil potentiel pour un réacteur EPR...

Cela s'explique par le fait que si on relance un plan nucléaire en France, il n'y aura très certainement pas de nouveaux sites d'accueil créés... car il faudrait les faire accepter aux populations. De plus, le Nord-Pas-de-Calais est au cœur de l'Europe. C'est une région connectée à la Grande-Bretagne, à la Belgique... Cela représente beaucoup sur le marché électrique Européen. Il y a là un véritable enjeu notamment dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie.

Pourquoi votre plan prévoit-il une division par 4 des émissions de CO2 d'ici 2050 ?

En fait, en tant que structure citoyenne, nous avons voulu décliner sur la région Nord-Pas-de-Calais les engagements nationaux. Depuis juillet 2005, le «facteur 4» à échéance 2050 est inscrit dans la loi. Mais, il ne suffit pas de voter une loi, encore faut-il la mettre en œuvre !



Stéphane Baly

Nous nous sommes attachés à décrire des choix publics, plutôt que des gestes et comportements individuels, car ce sont ces choix politiques,

collectifs, qui vont gouverner nos choix individuels. Par exemple, si on construit une route plutôt qu'une infrastructure ferroviaire, c'est cela qui va déterminer les comportements individuels à venir quant aux transports !

Comment avez-vous construit un scénario crédible ?

Nous sommes partis d'un état zéro, la situation actuelle, et de différentes hypothèses de développement à venir : évolution du PIB, de la démographie, de la mobilité etc. Pour nos travaux, nous nous sommes basés sur des hypothèses d'évolution institutionnelles nationales qui ont été régionalisées. Deuxièmement, nous ne nous sommes basés que sur des technologies déjà existantes : de l'éolien, du photovoltaïque, des réseaux de chaleur, de l'efficacité des procédés notamment sidérurgiques... Car nous ne sommes pas là pour attendre un grand soir technologique qui pourrait nous sauver !

Concrètement, qu'est-ce que cela donne ?

Le scénario est basé sur les atouts de la région. Par exemple, nous sommes la deuxième région la plus ventée de France, c'est un avantage important pour développer l'éolien. Avec la mer du Nord aussi, on a une capacité massive pour l'éolien offshore car c'est venté et peu profond. En revanche, la région est très pauvre en potentiel biomasse (bois etc.), c'est pourquoi on ne travaille pas là-dessus comme on l'aurait fait dans le Jura ! On doit aussi tenir compte du poids de l'industrie en région Nord-Pas-de-Calais : 50% des émissions de CO2 sont liées à ce secteur dont la moitié liée à la sidérurgie. Il faut pourtant maintenir la sidérurgie, car un territoire durable ce n'est pas un territoire vide, sans emplois... En revanche, on va devoir mettre en place des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique ! Et puis on va transformer cette particularité régionale en atout, par la récupération des effluents industriels par exemple. Il y a pleins d'industries en effet qui rejettent des effluents chauds dont on peut valoriser la chaleur...

Vous vous appuyez aussi beaucoup sur une forte densité de population dans la région...

Oui, c'est encore un atout ! C'est particulièrement intéressant pour installer des réseaux de chaleur, c'est-à-dire des réseaux de canalisations enterrées qui connectent des bâtiments entre eux et qui sont alimentés d'eau chaude par une chaufferie collective.

Avantage : ils permettent d'être poly-énergie : c'est-à-dire de pouvoir utiliser du gaz, du bois, ou encore du solaire comme certaines installations en Allemagne... L'autre avantage d'une forte densité de population, c'est qu'on peut réduire la dépendance à la voiture, en développant les modes doux et les transports en commun ! A condition évidemment de limiter l'étalement urbain, de faire en sorte que les gens n'habitent pas tous à 20-30 km de leur travail en zone péri-urbaine ou rurale, où il n'y a et il n'y aura jamais de vraie réponse possible en transports en commun.



"Gure helburuetan, norberaren jestu eta jokamoldeen aipatzea baino, politika publikoen hautua marrazkitzea garrantzitsuago da. Hautu politiko kolektiboek gure hautu pertsonalak gobernatzan dituzte eta. Zeren, autobidea eraikiz, tren bidearen ordeztu, gure geroko garraio hautuak finkatzen dira!"

Vaste programme ! Il y a urgence à agir ?

Pour l'électricité, les centrales nucléaires arrivant en fin de vie à partir de 2020, ce n'est évidemment pas le 31 décembre 2019 qu'on se posera la question de l'avenir énergétique régional ! Tout cela s'anticipe dès aujourd'hui.

Dans le cas de l'urbanisme, il s'agit de choix politiques aux conséquences quasi-irréversibles : on ne va pas casser demain les maisons ou les infrastructures qu'on construit aujourd'hui ! Il est impératif de stopper et ce dès aujourd'hui l'étalement urbain.

Votre expérience a-t-elle été inspirée de pionniers qui ont atteints leurs objectifs ?

Avant nous, il y a eu le plan Alterbreton fin 70 en réponse à Plogoff, plus récemment les 7 Vents du Cotentin en alternative à l'EPR de Flamenville et évidemment le scénario national de Negawatt.

Avez-vous déjà été contactés par d'autres régions ?

En ce moment un groupe de citoyens en Pays de Loire est en train de se former. Enfin pas plus tard qu'hier nous avons été contacté par une personne de l'Ile-de-France. Pour que des démarches se concrétisent, la difficulté majeure consiste à identifier les 4 ou 5 personnes pouvant initier le projet. Évidemment comme pour Virage énergie Climat Pays de Loire, nous sommes prêts à présenter notre méthodologie. Vivement que les initiatives se multiplient sur les territoires !...

Est-ce que les décideurs publics ou privés ont commencé à intégrer vos propositions dans leurs plans d'actions ?

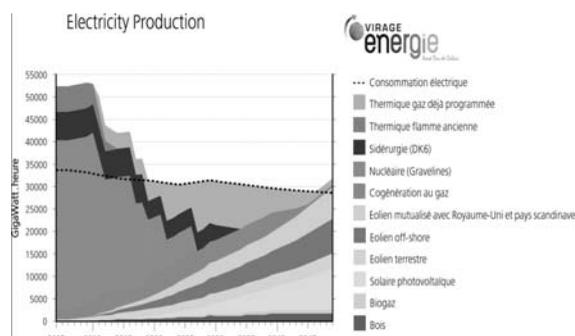
Les services élaborant le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire de la région Nord-Pas de Calais font largement écho de nos travaux. Dernièrement, la région a lancé des études complémentaires se basant sur les travaux de notre scénario. Par ailleurs, nous participons activement aux démarches d'élaborations des plans climat territoriaux. Des collectivités locales, des administrations (Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement, DREAL...) nous ont sollicité à diverses occasions pour des conférences.

Est-ce que Virage-Energie voit la mise en pratique de ces projets ? Si oui, comment et par qui ?

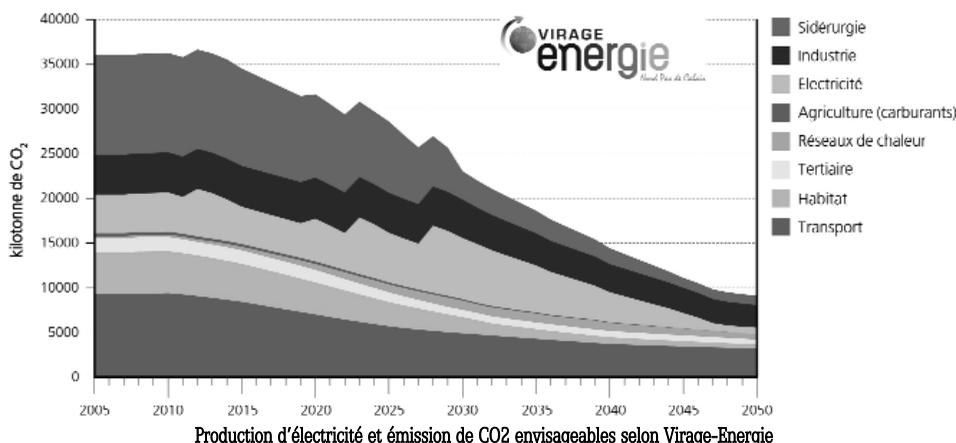
Aujourd'hui il s'agit plutôt d'un changement de mentalité. Premier pas indispensable avant des concrétisations. Wait and see !...



www.virage-energie-npdc.org



CO₂ gas emission projection in Nord-Pas de Calais



Production d'électricité et émission de CO₂ envisageables selon Virage-Energie

Biluztea

Olagarroa

Bertso txapelketa nagusiko finalean, presondegiko bisita egiteko biluztera behartu zuten lagunaren paperean, Maialen Lujanbiok kantatu zuen, nahiz eta gorputzez biluzarazi, bihotza ez ziotela biluztuko.

Hari horrek gogoeta anitzerako bidea idokitzen du.

Presondegiko kasuan, gorputza biluzaraztearen eta miatzearen helburua umiliazioa da, zapalkuntza... Baina, kontestu horretatik kendurik, zer da biluztea?

Gorputza biluztean, zenbateraino biluzten gara? Azkenean, jendeak gara, gizon-emazteak, ezaugarri fisiko berak ditugunak.

Hondartzara joan eta bainu-jantzia soinean edo gabe, zer gordetzen dugu edo erakusten, besteek ez dutenik?

Gure gizartean ez da ongi ikusia fisikoki biluztea, beste leku batzuetan naturalkiago bizi badute ere hori.

Baina, aldi berean, ez zaigu inporta beste gisa batzuez biluztea.

Gaur egun, Facebook eta holako tresnekin, jendea arropa soinean agerturik ere argazkietan, nehor baino gehiago biluzten da, funtsean.

Noiz, nun eta norekin ibili den jakinarazten du lau haizeetara, nor dituen lagunak, zer gustatzen zaion eta zer ez... Bere intimitatearen eta izaite pertsonalaren berri emaiten du.

Ene ustez, biluztea, bereziki hori da, bakoitzak bere barneko berri emaita, bere bizi pertsonalaren eta intimoaren berri emaita.

Hondartzan gordetzen ditugun gorputz zatiak, egia erran, denek berdin-tsuak ditugu. Ez dago misteriorik.

Gure bihotz bakoitza, aldiz, itsasoa bezain zabala da; eta horien berri emaita, bai, biluztea da.

Georges Orwell-en 1984 liburuan kameara berezi batzuk baziren, etxe bakoitzean, jendearen gogoetak barrandatzeko, pentsamendu bidezko krimenak - erregimenarekiko kritiko zirenak - haizatzeko.

Gaur egun, egia jakiteko makinak badira, eta telebista programa batzuk ere egiten dituzte horiekin, jendearen pentsamendu sekretuenak jakiteko asmoz.

Biluzte hori, bai, beldurgarria da.

ALINE RIBAS

Mouansoise de Commerce Equitable

Application concrète du «*penser global et agir local*» !



Dans la série de reportages concernant Mouans-Sartoux, ville 10 000 habitants de la Côte d'Azur montrant que la relocalisation du politique et de l'économique est possible, voici l'interview d'Aline Ribas en charge du magasin de commerce équitable de la commune.

Qu'est-ce que le commerce équitable selon la Mouansoise ?

Nous suivons la définition de la charte du commerce équitable selon laquelle l'objectif du commerce équitable est de "permettre aux producteurs et aux consommateurs de vivre leur dignité et leur autonomie, en retrouvant la maîtrise et le sens de leurs actes". Les producteurs sont rémunérés justement et leur rémunération ne subit pas les fluctuations des cours mondiaux.

Comment est née la Mouansoise ?

Au début des années 2000 un groupe d'une dizaine de personnes adhérentes d'Attac a essayé de voir comment aller au-delà des réunions d'information et de formation. Le groupe a essayé de voir dans quel domaine il pouvait agir en cohérence avec ses valeurs ("penser global et agir local"). C'est ainsi que le Commerce équitable nous est apparu comme étant un bon outil pour continuer à sensibiliser la population non seulement sur les rapports Nord/Sud mais aussi des rapports Nord/Nord. La municipalité de Mouans étant favorable à ce genre de projets nous avons tout naturellement ouvert le magasin en 2004.

Quels sont les faits marquants de vos 5 années d'existence ?

Nous avons pu offrir à de nombreuses personnes ayant mené chacun de son côté des réflexions sur «*les mandarines qui viennent d'Espagne en camion alors qu'on en produit ici*» une alternative locale.



Stand lors du Marché de Noël.

Bref, un certain nombre de gens ayant une sensibilité écologique, sociale ou une conscience citoyenne ont trouvé dans la Mouansoise une façon de mettre la pratique quotidienne d'achat en cohérence avec leur réflexion.

Toute l'organisation de la Mouansoise repose sur le bénévolat, et nous n'avions pas l'expérience de la gestion de commerce. C'est pourquoi nous nous sommes structurés petit à petit. Pour le Sud on fait confiance aux labels Solidar Monde, Ethiquable, Comercio Alternativo et pour le Nord on applique la Charte du Commerce Equitable Local (inspiré de celui du Commerce Equitable Nord/Sud).

La Mouansoise nous a permis de mieux connaître les petits producteurs locaux (apiculteurs, agriculteurs, etc.) par des visites et des échanges. Cela nous a permis d'établir une relation de confiance avec un certain nombre d'exploitations familiales ou de petits fournisseurs locaux.

La Mouansoise a-t-elle atteint un autre objectif que celui que vous escomptiez ?

En fait, la Mouansoise est installée dans une maison, sans l'aspect «*boutique, magasin*» à l'extérieur. Ce sont surtout des militants voulant mettre leur pratique en conformité avec leur réflexion qui se sont approchés. Car nous n'avons pas fait de campagne de sensibilisation orientée vers le public qui n'a pas entamé une réflexion dans le domaine du 'Penser Global, Agir Local'. Par contre, de nombreuses discussions et échanges sont nés via les rencontres qui ont lieu à la Mouansoise et des gens pas forcément militants sont devenus des bénévoles de la Mouansoise. Enfin, la maison de la Mouansoise est utilisée par de nombreuses associations pour leurs réunions mensuelles.

Quelle bilan tirez-vous de vos 5 années de pratiques militantes dans le Commerce Equitable ?

Nous sommes persuadés qu'il faut re-localiser l'économique. Le commerce équitable a une vertu pédagogique très importante : il montre qu'on peut agir, travailler ensemble, localement et à l'échelle internationale, sans pour autant broyer son voisin d'ici ou d'ailleurs. C'est du gagnant-gagnant.

Par contre, il faut espérer et tout faire pour que ce genre d'initiatives se multiplient dans les autres communes et que l'équitable ne dépende pas que d'initiatives mais soit le fruit d'une politique globale.

Refus de subvention

Même si les collectivités ont une totale liberté pour accorder ou refuser une aide, des recours sont possibles.

En cas de refus d'attribution de subvention, l'association peut intenter un recours. Mais seulement sous certaines conditions.

La subvention est une contribution financière gratuite d'une personne publique octroyée à une association pour un projet d'intérêt général. Elle n'est toutefois pas un droit pour l'association et les collectivités ont une totale liberté pour accorder ou refuser cette aide.

Justifikaziorik ez

Normalean administrazioak ez du justifikaziorik ekartzen diru-laguntzak ukatzen dituelarik. Legez ez da behartua laguntza-ezaren arrazoinak zehaztea. Hala ere, elkargoak ezin du molde orokorrean eta behin betikoan errefusatu laguntza baten ekartzera zeren galde guziak banaka ikertuak izan behar dira. Ber denboran ezingo da elkarte bati errefusatu laguntza, beste elkarte bati luzatzen bazaio egoera ezberdinak edo interes orokorraren ikuspuntu ezberdinak aitzinean eman gabe.



"Les collectivités publiques ayant un pouvoir discrétionnaire le juge administratif ne pourra pas apprécier l'opportunité de la décision mais il pourra en contrôler la légalité".

Podere gehiegikeria

Elkarteak nahi badu eztabaidatu diru-laguntza errefusatzeko bat, haren ofizializatzeko datatik goiti 2 hilabete baditu epaile administratiboari "Recours pour excès de pouvoir" (REP) galdaketa bereziaren egiteko. Horren egiteko gaitasuna dute elkartearen ordezkari legalek. Elkarteak bere errekurtsioa egiteko, aitzinean emaiten ahalko ditu inkompetentzia, prozedura edo egiteko molde akatsa, podere desbideratzea, eskubide araudien bortxatzea edo hautemate akatsa.

Legaltatearen kontrola

Epaile administratiboak bakarrik ikertzen ahalko du elkargo publikoaren erabakiaren legalitatea.

Epaileak bakarrik kontrolatzen ahalko du erabakia hartu duen autoritateak egin duenez hautemate akats agerikoa.

Adibidez ezeztatua izaiten ahalko da errefusatzeko bat, erabiltzaileen artean ber arta ukaiteko eskubidearen printzipioa bortxatzen badu.

Edozoin kasutan, elkargoaren erabakiaren legez kanpotasuna erakutsi delarik, ez du erran nahi diru-laguntza ontzat hartzen ahal duela elkarteak.

Elkartearen diru-laguntza galdea beharko da berriz ikertua izan... eta berriz errefusatu izaiten ahal da ere.



Plus d'informations sur ce sujet à la Bibliothèque de la Fondation dans "Associations, mode d'emploi".

L'Agenda de la Fondation

FORMATION AU LOCAL DE LA FONDATION MANU ROBLES-ARANGIZ :

5^e anniversaire de Laborantza Ganbara :

Mercredi 20 janvier, à 18h00, conférence de Michel Berhocoirigoin sur Euskal Herriko Laborantza Ganbara :

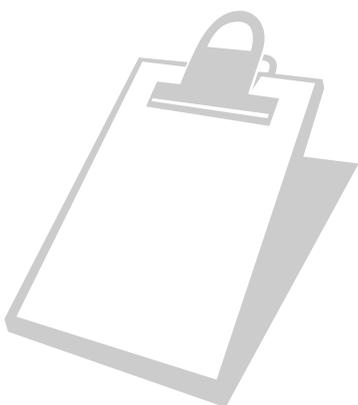
- ✓ 5 ans de travail au service d'une autre agriculture,
- ✓ 5 ans de harcèlement,
- ✓ procès du 18 février 2010.

La conférence aura lieu au 20, rue des Cordeliers dans le Petit Bayonne.

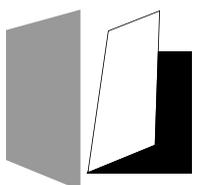


Michel Berhocoirigoin, Président d'EHLG

Renseignements : 05 59 59 33 23



Alda!ren bloga :
www.mrafundazioa-alda.org



MANU
ROBLES-ARANGIZ
INSTITUTUA

Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua
20, Cordeliers karrika
64100 BAIONA
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23
www.mrafundazioa.org

Zuzendaria
Dani Gomez
Ipar Euskal Herriko arduraduna
Txetx Etcheverry
Alda!ren koordinatzailea
Xabier Harlouchet



ers la consultation

ignan : «A nous tous de nous mobiliser»

pour recevoir des informations. Elle sera la bienvenue, car il reste deux mois pour mobiliser le soutien des forces vives locales telles qu'associations, syndicats, gaztetxe et communiquer auprès du public.

Enb.: Pour mobiliser les militants, encore fallait-il que la formulation de la question soit arrêtée?

J. B.: A l'issue de plusieurs débats entre élus et militants, notamment le 11 juillet dernier à Espelette et le 11 novembre à Hasparren, il avait été décidé que la question devait être simple, compréhensible par tous. De plus il était clair pour nous qu'elle devait s'inscrire dans le cadre institutionnel de la République.

Deux questions ont été proposées au vote des participants à l'assemblée de samedi: la question initiale issue de l'AG du 11 juillet dernier, à Espelette: «Etes-vous favorable à l'existence institutionnelle du Pays Basque (département ou collectivité territoriale



Juliette Bergouignan

spécifique)?» et une deuxième, peut-être plus claire pour les citoyens: «Etes-vous favorable à la création d'une collectivité territoriale Pays Basque?».

Après un court débat portant notamment sur le devenir du département dans le projet de loi du gouvernement français, c'est cette deuxième formulation qui a recueilli l'écrasante majorité des voix. Elle sera donc retenue pour la consultation du 14 mars prochain.

Enb.: L'assemblée a ensuite débattu de l'organisation pratique de la cam-

pagne et de l'organisation de la consultation?

J. B.: Oui, nous avons retenu quelques idées force. Chaque groupe s'organise localement, répertorie toutes les forces vives et travaille en autonomie sur la communication et l'organisation matérielle, tout en restant en contact permanent avec le comité de coordination de Batera. Bien entendu, en cas de besoin, le comité de Batera sera toujours là en appui. Une feuille listant les points à prendre en compte est d'ores et déjà diffusée.

Pour conclure, je dirais que cette réforme institutionnelle, même si on n'en connaît pas les contours exacts, est un moment historique. Chacun doit faire le maximum pour que les électeurs d'Iparralde s'expriment sur la question de l'existence institutionnelle de notre territoire. Le 14 mars prochain, les électeurs participeront en masse à cette consultation, si nous nous en donnons les moyens. A nous tous de nous mobiliser.

au peuple est fondamental»

J. B.: En effet. Il fallait une question la plus simple possible, sans ambiguïté, fidèle aux engagements de Batera mais tenant aussi compte de l'évolution des institutions. Batera a depuis 2002 défendu le département Pays Basque comme premier échelon concret d'existence institutionnelle d'un territoire dans le cadre de la loi française. Mais la réforme des collectivités territoriales en cours va transformer le département en simple structure de gestion sans clause de compétence générale. Parler aujourd'hui de «Collectivité territoriale Pays Basque» ouvre le champ des possibles et rappelle l'esprit de la dynamique Batera qui au-delà de l'existence institutionnelle du Pays Basque Nord, a toujours souhaité un outil ayant un minimum de capacité politique.

Enb.: Cette question permettra-t-elle la participation la plus large?

J. B.: Oui car les lignes bougent aujourd'hui. Ceux pour qui on pouvait se passer d'une institution propre au Pays Basque pour répondre à certains problèmes de ce territoire sont mis au pied du mur par la réforme des institutions qui supprime le «Pays» et remet en cause les bases de leur option. C'est la raison de la prise de position du Conseil des élus notamment, qui va jusqu'à envisager une collectivité comme celle de

la Corse. En toute logique ils devront soutenir la mobilisation populaire originale que constitue cette consultation.

Enb.: Et les partisans de l'autonomie?

J. B.: L'autonomie est un concept politique qui se décline de multiples façons dans différents pays. Une Collectivité territoriale Pays Basque pourrait être une de celles-là, un statut d'autonomie, quel qu'il soit, restant de toute façon dans le cadre de la loi française. Il ne fait aucun doute que tous les abertzale glisseront un bulletin dans l'urne aux côtés de milliers de citoyen(ne)s d'autres sensibilités politiques.

Enb.: Un dernier commentaire?

J. B.: Au Pays Basque on a l'habitude de passer outre les fins de non-recevoir en ouvrant de nouvelles perspectives, le dernier exemple en date étant celui des paysans avec EHLG. Organiser la consultation qu'on nous refuse va dans la même logique! Nous lançons donc un appel à toutes les personnes pour qui donner la parole au peuple est fondamental, afin d'organiser commune par commune cette mobilisation sans précédent.

Contact:
plateforme-batera@wanadoo.fr

«Kontsulta hau ez da legez kanpokoa»

ENBATA: Kontsulta hau ez da ilegala izanen?

Jakes Bortayrou: Ez, herritar batzuek antolatuko dute bozka bulegoetatik kanpo eta Erregioko hauteskundeak trabatu gabe. Balio legalik ez badu ere, ez da legez kanpokoa. Are gehiago adierazpen askatuna funtseko eskubidea da eta eskubide hori baliatzea baizik ez dugu eginen!

Enb.: Baina balio legalik ez badu zertarako balio du?

J. B.: Balio bikoitza izanen du. Aldarrikapen baten alde edozoin mobilizazio motak duen balio politikoa alde batek. Beraz, zabalago izan eta pisu gehiago ukanen du. Bestalde herritarrei hitza emateak duen balore politiko azkarra ere izanen du.

Enb.: Jende ainitzek gaiarekin ez

dute interes berezirik. Nola bozka lezakete ongi informatuak izan gabe?

J. B.: Kontsulta honetan parte hartuz, bai ala ez bozkatzuz, herritarrek egiazko kontsulta antolatzeke beharra erakutsiko dute, sakoneko eztabaida publiko baten ondoren, nun eta norberak bere irizki propioa finkatzen ahalko duen.

Enb.: Zer sinesgarritasun izanen dute emaitzek?

J. B.: Erabateko sinesgarritasuna! Balio legalik izan gabe ere, antolatua izanen den lekuetan egiazko kontsulta baten baldintzak errespetatuko ditugu: bozka paper berdinar denetan, hautesontzi gaketuak, gordelekua eta hautesleen zerrendak. Bozkatzeko nortasun agiria erakutsi eta erregistroa sinatu beharko da. Bi aldiz edo bi tokitan bozkatzea ezinezkoa izanen da.





Batera en route vers la consultation

Gillen Iriart : «La population souletine va s'approprier ce débat»

ENBATA: La campagne de Batera a déjà commencé en Soule. Où en est-elle?

Gillen Iriart: A la suite de la réunion de travail de Batera du 11 novembre dernier, un comité d'action s'est constitué en Soule pour dynamiser la campagne. Village par village, nous avons fait la liste des personnes susceptibles de pouvoir nous aider à organiser cette consultation. Nous avons ensuite organisé une réunion publique début décembre, en invitant l'ensemble de ces personnes, les élus, ainsi que toutes les personnes intéressées et. Cette invitation a été relayée par la presse locale de manière efficace et par conséquent, la campagne a très bien démarrée. Actuellement, en Soule, une dizaine de maire et de conseils municipaux ont déjà fait savoir qu'ils soutiendraient ce référendum et qu'ils nous aideraient à l'organiser. De même, une trentaine de bénévoles sont prêts à organiser le référendum dans environ 25 villages souletins. Maintenant que nous connaissons définitivement la question qui sera posée, nous pensons que la campagne va aller en s'amplifiant.

Enb.: Précisément, que pensez-

vous, vous autres souletins, de la formulation de la question qui a été décidée par l'assemblée générale de samedi dernier?



Gillen Iriart

G. I.: Il y a deux choses importantes dans la question. La première concerne la langue. Il nous paraît important que la question soit posée en français, mais surtout qu'elle soit aussi traduite en souletin. Le choix du souletin est très important. Si la question n'était

pas posée en souletin, le sentiment général serait qu'il s'agit d'un énième projet importé de la côte, que l'on vient presque nous imposer. Or, ce n'est absolument pas le cas car, en Soule comme dans tout Iparralde, il s'agit d'un projet porté localement, par les habitants de chaque village, de chaque canton. En déclinant ici la question en souletin, c'est un gage que la population va s'approprier ici ce débat et cette question.

La deuxième chose importante dans la question est sa formulation. En Soule, la situation est un peu plus complexe que dans le reste d'Iparralde concernant une institution spécifique. Dans le cœur et dans la tête, nous nous sentons très proche de la Navarre et du Labourd, mais géographiquement nous sommes plus proches du Béarn.

Par conséquent, malheureusement, nous dépendons énormément de Pau concernant les services, l'administration, les médias... Nous avons le sentiment d'être toujours tenus à l'écart. Mais être rattaché à Bayonne dans une institution telle que le départe-

ment impliquerait pour nous d'être encore plus éloignés du centre de décision, même si ces décisions seraient plus en adéquation avec notre réalité. C'est pour cette raison que le fait que la mention département ait disparu va être très bien perçu en Soule. Nous sommes favorable à une institution spécifique au Pays Basque, mais sous une forme qu'il nous faudra inventer, permettant non plus de centraliser les pouvoirs dans un seul lieu, mais à l'inverse de les décentraliser.

Enb.: Comment envisagez-vous la suite de la campagne?

G. I.: Une réunion est prévue le lundi 11 janvier prochain pour faire le point village par village. Un groupe de personnes, dont plusieurs élus, s'est constitué pour recontacter l'ensemble des élus qui n'ont pas encore pris de décisions. Nous prévoyons aussi d'intervenir dans certains conseils municipaux pour expliquer la démarche de Batera. Ce sera dur de l'organiser dans tous les villages mais nous sommes confiants. La campagne ne fait que commencer et nous avons déjà eu de très bonnes surprises dans certains villages où nous ne pensions pas pouvoir organiser le référendum.

Ligne à grande vitesse en Iparralde

Des voix discordantes à la CABAB

ILS avaient été les premiers à réagir, le 6 octobre 2008, lorsque les collectivités territoriales d'Aquitaine avaient été sommées de confirmer la future LGV. Les conseillers communautaires de la CABAB, Martine Bisaut, Jakes Abeberry, Georges Daubagna, Michel Poueyts et Bernard Causse viennent de réaffirmer, mercredi 6 janvier, leur position en dénonçant le traitement particulier que la CABAB a obtenu de RFF, c'est-à-dire le maintien de la gare de Bayonne sur la voie actuelle. Parmi les retombées médiatiques

de leur intervention relevons le titre du *Journal du Pays Basque* «La gare de la discorde», celui de *Sud Ouest* «Les réfractaires de l'agglomération bayonnaise, écologistes et abertzales dénoncent les contradictions de la CABAB»... «On fait jouer à la CABAB un rôle de brise-front des élus du Pays Basque... Cela peut se retourner contre elle-même car s'il y a une nouvelle voie en grand nombre les trains passeront à Bayonne sans s'y arrêter», a-t-il été déclaré sur le fond de leur pensée: «Il ne s'agit pas d'aller aussi vite que possible mais aussi vite que nécessaire».



Verts-Europe Ecologie verts de colère

LES Verts - Europe Ecologie Aquitaine ont pris connaissance avec amertume et colère des choix des fuseaux LGV de 1000 m retenus par le Comité de pilotage. Le premier constat qui s'impose reste l'interrogation sur l'utilité d'un comité de pilotage puisque le fuseau choisi par le

comité est connu depuis déjà plusieurs jours et circule sur internet. Le deuxième constat porte sur la confirmation des craintes dans le choix opéré pour ces fuseaux: des gares excentrées (Agen et Dax), une saignée à la fois dans une partie du prestigieux vignoble bordelais, dans le massif forestier lan-

dais et dans une zone densément urbanisée au Pays Basque. Troisième constat enfin, la démonstration de la volonté de l'Etat et de RFF de passer en force en dépit des oppositions qui se lèvent partout en Aquitaine. Les Verts - Europe Ecologie Aquitaine entendent réaffirmer leur opposition à un

projet inutile, destructeur et ruineux. C'est pourquoi ils appellent aux côtés des élus et des associations au grand rassemblement qui se tiendra le samedi 23 janvier à 16h à Hendaye.

Monique De Marco,
tête de liste Europe Ecologie Aquitaine

Deux (très) bonnes nouvelles sur le front de l'environnement

Le ministre de l'Ecologie et le préfet des Pyrénées-Atlantiques condamnés par la Cour administrative d'appel de Bordeaux

LE 31 décembre 2009, le ministre de l'Ecologie et le préfet des Pyrénées-Atlantiques ont été condamnés par la Cour administrative d'appel de Bordeaux pour avoir refusé pendant 5 ans l'agrément au CADE (Collectif des associations de défense de l'environnement).

Pour renforcer leur action, les associations de défense de l'environnement et du cadre de vie peuvent, en vertu de l'article L.141-1 du code de l'environnement, demander au préfet ou au ministre de l'Ecologie l'agrément «*protection de l'environnement*».

L'agrément permet notamment à une association d'être consultée à l'occasion de l'élaboration du plan local d'urbanisme, ou du plan de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauve-

gardés qui intéressent le territoire où l'association mène son activité. L'agrément permet également de se constituer partie civile dans un procès en cas d'infraction aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la nature et de l'environnement, à l'amélioration du cadre de vie, à la protection de l'eau, de l'air, des sols, des sites et paysages, à l'urbanisme, ou ayant pour objet la lutte contre les pollutions et les nuisances, à condition que les faits constituant l'infraction portent un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs que l'association défend. L'agrément permet enfin d'agir en réparation pour le compte de personnes ayant subi un préjudice individuel en matière d'environnement si elle a été mandatée pour ce faire.

En 2004, le CADE (Collectif des associations de défense de l'environnement) a demandé l'octroi de cet agrément au préfet des Pyrénées-Atlantiques qui le refusa par une décision du 31 décembre 2004 notamment au motif que le CADE n'œuvre pas à titre principal à la protection de l'environnement. Pendant 5 ans, le ministre de l'Ecologie et le préfet des Pyrénées-Atlantiques se sont acharnés à maintenir leur refus pour limiter l'action de cette association très active qui est notamment la principale opposante à la LGV (Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique).

C'est pourquoi le CADE a saisi la Cour administrative de Bordeaux qui, par une décision du 31 décembre

2009, a annulé le refus du ministre et du préfet. De plus, en vertu des pouvoirs dont elle dispose, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a octroyé l'agrément «*protection de l'environnement*» au CADE dans le cadre du département des Pyrénées-Atlantiques. C'est une victoire pour tous les défenseurs de l'environnement notamment pour les opposants à la LGV qui disposeront de moyens plus efficaces pour mener leur combat. C'est un camouflet notamment pour l'Etat, RFF et la Région Aquitaine qui ont tenté par tous les moyens de faire taire le CADE. Enfin, la Cour condamne l'Etat à verser au CADE la somme de 1.500 euros pour frais et dépens.

Victor Pachon

Le Conseil d'Etat donne raison au Conseil général du Gers sur les OGM

LE dicton affirme: «*Jamais deux sans trois*». En la circonstance, il s'est trompé. Pour le département du Gers, la troisième fois a été la bonne. Les lecteurs d'*Enbata* se souviennent que le 11 juin 2004, en plein mouvement anti-OGM, la majorité socialiste du Conseil général du Gers votait, sur proposition de son président Philippe Martin, une délibération s'opposant aux essais en plein champ de plantes génétiquement modifiées, sur le territoire du département.

La légalité de la délibération était immédiatement contestée par le préfet (ça n'était pas le préfet Rey, car sinon Martin et ses amis se seraient retrouvés en correctionnelle) auprès du tribunal administratif de Pau, au motif que les OGM étaient une affaire d'intérêt national dépassant largement l'intérêt départemental et que donc l'assemblée départementale outrepassait ses droits. Le-dit tribunal de Pau, dont l'oreille semble ces derniers temps fort attenti-

ve aux arguments des divers représentants de l'Etat, annulait derechef la délibération de ces bouseux de Gersois qui n'entendent rien au progrès. Deux ans plus tard, la Cour administrative



Philippe Martin, député PS et Président du Conseil général du Gers

d'appel de Bordeaux entérinait l'arrêt. Le Gers c'est si loin de Bordeaux! Mais les Gascons sont gens têtus. On

ne leur bourre pas le mou aussi facilement qu'on gave le foie du canard. Les voilà qui portent l'affaire en cassation auprès du Conseil d'Etat, l'ultime instance de recours en matière de différends administratifs. Bien leur en a pris: le 30 décembre dernier, le Conseil d'Etat a annulé les arrêts des deux tribunaux administratifs en raison de «*l'activité agricole significative*» du Gers et de «*l'intérêt départemental*» de la

question des OGM. Et toc! Le Conseil d'Etat condamne également l'Etat à verser 3.000 € au département du

Gers en guise de dédommagement. Et re-toc!

Pour Philippe Martin, tout heureux de l'arrêt, la décision du Conseil d'Etat «*re-met le citoyen au cœur de la question des OGM*». Arnaud Gossement, porte-parole de France Nature Environnement (FNE), pour sa part, souligne: «*Des dizaines de collectivités territoriales qui avaient adopté des vœux pour refuser des cultures d'OGM en plein champ avaient été systématiquement déferées devant le tribunal administratif par le préfet qui obtenait gain de cause. La décision prise par la plus haute juridiction administrative, autorisant un conseil général à s'opposer aux essais OGM est donc importante*».

La décision satisfait également Jon Harlouchet et le Collectif anti-OGM du Pays Basque dont on connaît le combat pour débarrasser notre territoire de la culture du maïs BT de Monsanto que Lur Berri voulait voir fleurir partout en Iparralde.

preso

■ **Preso en lutte.** Après le succès de la manifestation de Bilbao, le Collectif des prisonniers politiques basques (EPPK) a fait paraître le 4 janvier dans *Gara* un communiqué annonçant une série d'actions pour protester contre la politique pénitentiaire des Etats. Mais il

a aussi fait savoir que cinq nouveaux preso ont quitté le Collectif, ce que certains n'hésitent pas à qualifier d'«*expulsions*».

On apprend par ailleurs que l'Angloy Lorentxa Guimon a débuté le 2 janvier une grève illimitée de la faim à la pri-

son de Roanne. Isolée, elle réclame le droit de voir sa fille, et d'être réunie à son compagnon Iñaki Esparza, incarcéré à Lannemezan.

■ **Condamnation.** Jugés par défaut en décembre à Paris, Jose Antonio Ur-

rutikoetxea, dit «*Josu Ternera*», et son fils Egoitz ont été condamnés à cinq et quatre ans de prison pour appartenance à ETA. Un mandat d'arrêt est lancé à leur rencontre. Josu est interdit de territoire, ce qui n'est pas le cas de son fils, dont la citoyenneté est française.



Gagner le droit de maîtriser son destin

Xabi Larralde

LE week-end dernier, les habitants de la Martinique et de la Guyane ont pu se prononcer par la voie d'un référendum sur l'obtention d'un statut d'Autonomie. Résultat décevant pour les abertzale de là-bas (et d'ici...), une très grande majorité des électeurs s'est prononcée contre la création d'une Autonomie. On pourra objecter pourtant, que l'idée selon laquelle des statuts comme l'Autonomie contribuent au développement économique et social fait l'objet d'un large consensus dans les milieux tant académiques que politiques. Ainsi, quelques jours avant la tenue des référendums, on trouvait par exemple dans le très sérieux quotidien économique *Les Echos* l'interview d'un (supposé) éminent Professeur de droit public de l'Université de Bordeaux spécialiste de l'Outre-mer (8 janvier: cf. interview de F. Ferdinand Melin-Soucrami) affirmant qu'«une plus grande maîtrise de leur destin» des territoires d'Outre-mer peut favoriser la solution aux problèmes économiques et sociaux. Pour dire à quel point cette affirmation est aujourd'hui admise, on peut aller jusqu'à faire référence aux travaux du dernier prix Nobel d'économie, Elinor Olstrom, qui établit que l'auto-gouvernement («self-governance») est un principe de gouvernance plus efficace que l'Etat et le marché dans la gestion de biens «communs» comme les biens environnementaux. Et c'est justement comme une réponse politique au conflit social de l'an passé suscité par une situation économique dramatique que Sarkozy avait proposé cette évolution statutaire. Mais, en tout état de cause, on ne fait pas le bonheur des gens malgré eux... Quoi qu'il en soit, même si l'option d'un statut d'autonomie ne l'a pas emporté, le fait de recourir à un référendum pour donner la possibilité aux habitants de ces territoires de se déterminer sur le statut institutionnel dont ils en-

tendent se doter est en soi une avancée. Par rapport au Pays Basque, se pose alors évidemment une double question. La première est du registre de la pure logique et consiste à savoir

«Il est fondamental que nous nous projetions vers l'avenir, en prenons en compte en particulier, les évolutions en cours à l'échelle européenne»

pourquoi ce qui est vrai là-bas, ne le serait pas ici; c'est-à-dire en quoi une formule institutionnelle d'auto-gouvernement serait-elle là-bas susceptible de favoriser le développement économique et social et pas en Pays Basque?... La seconde est d'ordre politique, et revient à savoir pourquoi ce qui est envisageable là-bas ne le serait pas ici: pourquoi le fait de demander à la population de se déterminer sur son devenir institutionnel ferait partie là-bas de l'exercice de la démocratie et pas en Pays Basque?... Ce débat n'est pas nouveau, il a été mis sur la place publique à maintes reprises et de façon massive à l'occasion de la dernière campagne de Batera pour une consultation sur le département qui a récolté 32.000 signatures ici, ce qui représente un nombre considérable à l'échelle d'Iparralde. Cela étant, si on se prévaut d'un minimum d'honnêteté intellectuelle, on peut difficilement contester que la question de la reconnaissance institutionnelle du Pays Basque soit posée par de très larges secteurs de la population. A telle

enseigne qu'aujourd'hui, même un Jean-Jacques Lasserre évoque dans le document présenté à la commission Balladur au nom du Conseil des élus la nécessité pour le Pays Basque de —là encore!— «maîtriser son destin, avec des outils locaux de décision». Or, hasard du calendrier, ce même week-end, Batera tenait son Assemblée générale pour préciser les modalités des consultations locales qui seront organisées à l'occasion des élections régionales de mars prochain. Le libellé de la question qui sera posée est: «êtes-vous favorable à la création d'une collectivité territoriale Pays Basque?» Cette formulation reste ouverte sur le type d'institution envisageable pour Iparralde. C'est très important car il est fondamental que nous nous projetions vers l'avenir, en prenons en compte en particulier, les évolutions en cours à l'échelle européenne. Tant qu'à arracher à Paris une reconnaissance institutionnelle pour le Pays Basque, autant que ce soit en posant l'ambition d'un cadre porteur, c'est-à-dire qui nous fournit les outils adéquats pour répondre efficacement aux défis de demain. Les contours d'un tel cadre qui seraient susceptibles de faire l'objet d'un large consensus au sein des diverses sensibilités travaillant pour la reconnaissance politique d'Iparralde restent à définir, même si par ailleurs, chacun peut avoir son opinion sur le sujet. Pour ce qui est maintenant de la tenue en elle-même des consultations locales, il semblerait possible d'en organiser dans près de 100 communes. Ainsi, à l'heure où la réforme Balladur entérine une totale négation de notre Pays, cette nouvelle affirmation du droit pour le Pays Basque de maîtriser son destin pourrait bien revêtir un caractère massif. A nous tous donc, de nous mobiliser de sorte à faire entendre la voix d'Euskal Herri à l'occasion de ces élections régionales de mars 2010!

Notre couverture: Jean-René Etcheagaray, maire adjoint de Bayonne, et Daniel Olqomendy, maire d'Ostabat, à la table de Batera samedi dernier.

Sur votre agenda

Urtarrila:

- ✓ **Vendredi 15, 21h30, BAIONA** (Patxoki). Concert de Jamixel dans le cadre de l'animation mensuelle des ikastola de Baiona.
- ✓ **Samedi 16, de 10h à 11h30, DONAPALEU** (Médiathèque). Exposition Eleketa avec visionnage d'extraits de témoignages organisé par l'association Zabalik et l'Institut culturel basque.
- ✓ **Samedi 16, 10h, AINIZA** (Euskal Herriko Laborantza Ganbara). 5ème anniversaire d'EHLG suivi d'un repas festif.
- ✓ **Dimanche 17, 11h30, HENDAIA**. Ouverture de la kupela Hendaia 2009. Apéritif animé par

- Hendaian Kantuz.
- ✓ **Dimanche 17, à partir de 12h, LARRESORO** (Salle municipale). Elkartasun Eguna (Journée de la solidarité) pour les prisonniers politiques basques. Repas animé à partir de 12h, meeting politique à 17h et concert du groupe Xutik.
- ✓ **Dimanche 17, 16h, BELOKE** (Eglise de l'Abbaye Notre Dame). Hommage liturgique au Père Xavier Diharce-Iratzeder (abbé de Belloc de 1972 à 1987), au Père Gabriel Lerchundi et au compositeur Juan Urteaga.
- ✓ **Samedi 23, 20h30, ARMENDARITZE** (Salle municipale). Théâtre: «*Itsas bazterreko zaindariak*», en faveur de l'ikastola d'Arberoa.

Euskal Lurralde elkargo baten sortzearen alde zirea ?

(Bigarren orrialdearen segida)

departamendu eta eskualdeko presidentetek ere baietzaren kanpaina sustengatua zuten. Krisi sozialaren ondorioak? Geroaren ikara? Frantses estatuari atxikimendua? Autonomiaren beldurra? Goizegi? Gizartea ez prest? Arrazoiak zabalak eta aintzak izan behar dira. Baina edozein izanik ere, herriak du hitza ukan. Hori dugu lortu behar Ipar Euskal Herrian. Proposatua izanen den galdera ez da autonomiaren hainekoa, baina Bateraren agiantzetan oinarritua. Helburua da gehiengo baten sostengua lortzea, bai laguntzaileen, bai bozkatazaileen artean. Ahal bezainbat lekutan antolatzeko kontsultak. Posible izanen den leku guzietan. Militanteak izanen diren leku guzietan. Ahal bezain parte hartze zabala segurtatzeko. Eta jadanik hori lortzea ez da balentria ttipia izanen, ikusirik zer gertatu den Martinika eta Guyanan.

Sommaire

Cahier n°1 Enbata

- Batera en route vers la consultation 4, 9 et 10
- Deux (très) bonnes nouvelles sur le front de l'environnement 11
- Cahier n°2 «Alda» quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.46.11.16. Fax: 05.59.46.11.09. Abonnement d'un an: 60€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°0312 C 87190. Mail: enbata@wanadoo.fr